

# direction d'exploitation cinématographique

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

La femis | PSL  partenaire

---

parcours diplômant ou certifiant

---

## formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique

Suite à la création en 2003 du département Distribution-Exploitation en formation initiale, La Fémis a mis en place dès 2009 une formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique ouverte aux professionnels de ce secteur.

L'exploitation cinématographique est alors confrontée à des défis complexes à un rythme de plus en plus rapide : passage de la projection argentique à la projection numérique, concurrence des plateformes et de la piraterie, nouvelles formes de communication, évolution des goûts et des pratiques du public, loi sur l'accessibilité des bâtiments... Depuis, le secteur a connu de nombreuses évolutions, pointées dès 2016, dans le rapport *La Salle de cinéma*.

A la suite de la baisse de la fréquentation provoquée par la pandémie, alliée à une crise énergétique sans précédent, l'année 2023 souligne une reprise des salles de cinéma qui ne doit toutefois pas masquer la poursuite des nombreux défis : élargissement des publics et médiation, éco-responsabilité et sobriété énergétique, modernisation, réinvestissement des centres villes et bourgs, attractivité des métiers, inclusion, qualité de vie au travail...

Ces évolutions et les enjeux qui en découlent demandent aux professionnels des connaissances et des compétences nouvelles afin d'être en mesure de renouveler leurs stratégies de développement économique et des publics et plus largement **leur engagement sociétal (économique, environnemental, social et culturel)**.

Pour répondre à ces besoins, la formation proposée par La Fémis permet à chaque participant d'élargir son champ de compétences pour être capable d'organiser l'activité et de gérer l'exploitation d'un ou plusieurs établissements s'inscrivant dans **une démarche éco-responsable** et dans un souci de **qualité de vie au travail (QVT)**.

Depuis 2015, le diplôme de direction d'exploitation cinématographique délivré à l'issue de la formation est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (EU), équivalent à un Master Bac +5.

## **public**

Public visé : salarié.es dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privées ou publiques (mono-écrans, complexes, multiplexes, circuits itinérants, art-et-essai, généralistes, municipales, indépendantes, groupes), directeur junior, adjoint ou assistant de direction, directeur technique, responsable de programmation, responsable technique, responsable d'exploitation, chef d'équipe et professionnel de la filière cinéma désirant se perfectionner ou ayant un projet d'évolution ou de reconversion vers des fonctions de direction de salles de cinéma.

## **objectifs de la formation**

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'organisation de l'activité ainsi qu'à la gestion de l'exploitation en matière de direction d'un ou plusieurs établissements cinématographiques.

Elle réside dans la maîtrise des dimensions administratives, financières, humaines, managériales, sociales, techniques, environnementales, commerciales et culturelles, dans un objectif de qualité, de responsabilité sociétale des établissements, de rayonnement culturel et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et des différentes réglementations régissant la profession.

La formation est assurée par des professionnel et s'organise autour d'études de cas, d'exercices pratiques, de séjours d'étude et de la rédaction d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

## parcours complet de la formation

Le parcours diplômant s'articule autour de six blocs de compétences certifiants et de la validation du mémoire.

### 1. Programmer et Animer un établissement cinématographique

- Sélection des films projetés,
- Conception et mise en place de la programmation d'un ou plusieurs établissements cinématographiques,
- Établissement de la grille de programmation d'un cinéma,
- Négociation avec les distributeurs de films,
- Élaboration et mise en place d'une politique d'animation culturelle et éducative,
- Animation de débats ou de séances spéciales, organisation d'un festival.

### 2. Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme

- Élaboration et conduite d'une campagne ou d'une stratégie de communication (digitale) pour un établissement cinématographique et les événements qui y sont organisés,
- Exploitation et gestion des données (Data) afin d'optimiser la stratégie de marketing,
- Rédaction de supports de communication pour un cinéma ou un événement cinématographique.

### 3. Diriger les affaires administratives et financières d'un cinéma

- Établissement des budgets d'un cinéma,
- Gestion financière et comptable d'un cinéma,
- Gestion ou supervision du quotidien administratif d'un cinéma.

### 4. Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique

- Constitution et recrutement de l'équipe d'un établissement cinématographique,
- Encadrement et management de l'équipe d'un établissement cinématographique (QVT)
- Gestion et prévention des risques psycho-sociaux dans un établissement cinématographique,
- Elaboration d'une politique incitative en matière d'inclusion,
- Direction d'une politique des ressources humaines.

### 5. Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche écoresponsable

- Conduite de la sécurité des personnes et du bâtiment d'un établissement recevant du public,
- Maintien de la qualité des équipements techniques,
- Préconisation en matière d'économie d'énergie, gestion des déchets...,
- Obligations légales et planification en matière de transition écologiques (décret tertiaire...).

### 6. Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche écoresponsable

- Étude du marché de l'exploitation cinématographique,
- Prise en compte des politiques environnementales et des logiques de soutien aux salles de cinéma des collectivités territoriales,

- Concevoir, construire, argumenter et mener un projet de création ou d'extension structurelle d'un établissement cinématographique dans un contexte de transition écologique,
- Répondre à un appel d'offre pour l'exploitation d'un établissement cinématographique (DSP) dans toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle et environnementale (RSE)).

**Validation complémentaire aux 7 blocs de compétences : le mémoire de recherche professionnelle**

- Objectiver et développer une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation,
- Problématiser et concrétiser une réflexion personnelle sur le domaine d'expertise,
- Savoir défendre et argumenter un travail personnel lors de la soutenance.

**Parcours Personnalisé certifiant** : possibilité de choisir de 1 à 3 blocs de compétences à l'inscription ou recommandé par le comité de sélection.

Le référentiel de compétences les possibilités de valider des blocs de compétences, les équivalences et passerelles, les suites de parcours et débouchés sont à retrouver dans :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38040/>

## organisation pédagogique

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des participant, la formation est discontinue du **18 juin 2024** au **14 novembre 2025** et composée de 15 modules d'une durée de 3 à 4 jours par mois. Elle articule cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, et s'achève par la présentation d'un travail de recherche effectué par les stagiaires à partir d'une problématique professionnelle.

### 1. Interventions et études de cas

Les séances de formation sont assurées par des professionnels en activité sur l'ensemble du territoire et issu.es principalement des secteurs de l'exploitation, de la distribution et de la production. Afin de permettre aux participant.es de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenants s'appuient sur des exemples de cas concrets et l'expérience des stagiaires.

### 2. Mises en situation

Les participants s'approprient connaissances et savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions. Trois types d'exercices leur sont ainsi proposés :

- **Exercices pratiques**

Les stagiaires doivent préparer, lors de certaines intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent :

- Analyser la situation géographique de son établissement,
- Établir la programmation d'une salle,
- Établir le budget prévisionnel de son établissement,
- Communiquer sur un événement en utilisant des réseaux sociaux pour sa salle.

Ces exercices permettent aux participants de mettre en perspective les acquis de la formation dans leur cadre professionnel et de réfléchir avec le groupe aux spécificités de leurs établissements.

- **Présentations de films**

Lors de chaque module, un binôme de stagiaires anime une séance de cinéma et présente un film au reste du groupe en salle. Cet exercice, encadré par des professionnels (critique, universitaire, exploitant) permet de développer sa connaissance des œuvres cinématographiques et de travailler ses compétences d'animation de séance.

- **Simulation**

Le module 14 est consacré à un exercice en 2 équipes au cours duquel les participants sont mis.es en situation de répondre à un appel d'offre pour la gestion d'un cinéma en Délégation de Service Public. Cet exercice les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation en élaborant un projet d'établissement cinématographique présenté devant un jury composé d'un élu municipal et d'un référent professionnel.

- **Visites de salles et rencontres avec des exploitants**

Des visites de salles à proximité et des rencontres avec leurs exploitant.es sont organisées régulièrement. Ces visites sont complétées par un voyage d'étude dans une région française – Région SUD : Marseille et Martigues en mars 2025 – qui permet la découverte des différentes typologies d'exploitation et lieux de diffusion, de leur histoire, de leur implantation territoriale et de leurs initiatives. Les rencontres avec les acteurs et actrices locaux

(responsables de cinémas, de lieux culturels, institutions, représentants et élus des collectivités territoriales) offrent un éclairage sur les enjeux et les perspectives d'un territoire en matière d'aménagement culturel et d'urbanisme (mobilité), et sont sources d'inspiration et de réflexion.

## évaluations et validation

Le titre de direction d'exploitation cinématographique s'obtient par la validation capitalisée des 6 blocs de compétences, complétée par la rédaction et la soutenance devant le jury d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

### Évaluations des exercices

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs exercices soumis par les intervenants. Estimé et noté chacun selon les critères énoncés dans le référentiel du titre enregistré, chaque exercice valant en tout ou partie pour la certification du bloc de compétences concerné est validé par un jury. Les consignes et critères des exercices sont présentés initialement au début du stage. Chaque note supérieure à 10 sur 20 valide l'exercice. En cas de note insuffisante, un exercice de rattrapage est proposé au stagiaire pour démontrer l'acquisition des connaissances et savoir-faires.

En fin de formation, les stagiaires reçoivent le ou les certificats de compétences des blocs validés.

### Évaluations du mémoire de recherche

Il s'agit de mener une réflexion sur un aspect du métier choisi à partir d'une problématique tirée du projet professionnel. Encadré par une Directrice de recherche, ce travail implique l'étude de documents (ouvrages, articles, etc.), d'enquêtes sur le terrain (entretiens, visites) et la rédaction d'un texte laissant apparaître une analyse personnelle. S'il demande un investissement de la part des stagiaires en dehors des temps de formation, l'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle sur le domaine, et donne une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation.

La remise du mémoire suivie d'une soutenance permettra de valider le diplôme.

### Quelques exemples de mémoires de recherche soutenus en 2022 et 2023

- *Cinéma et économie de l'attention, une réponse par l'environnement de la salle ?*
- *Les Associations territoriales de l'exploitation cinématographique et la formation professionnelle*
- *Le Cinéma de Saint-Fargeau en Puisaye : réouverture en milieu rural*
- *Les Médiateurs et médiatrices en salles de cinéma : entre enjeux professionnels et politiques*
- *La Mobilité du public vers la salle de cinéma*
- *La Mise en place d'une prévention des risques et d'une culture de la sécurité dans un cinéma avec des bénévoles*
- *Nouvelles pratiques du public à l'ère du digital, quel impact sur la communication des salles de cinéma ?*
- *Salles Premium : quelles stratégies et quels investissements pour les salles privées indépendantes ?*

## **Certification de compétences et diplôme**

Le jury de diplôme se réunit pour la soutenance des mémoires en fin de formation et prononce la délivrance des diplômes selon la validation des 6 blocs de compétences et la satisfaction du mémoire. Le jury est composé du Référent pédagogique et de 2 professionnels expérimentés de l'exploitation cinématographique.

En cas d'insuffisance à un ou des blocs de compétences ou du mémoire, les certificats respectifs des blocs validés sont distribués et une préconisation est proposée en fonction des stagiaires en vue de compléter le titre par un rattrapage de soutenance, une poursuite de formation ou encore un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), si le stagiaire est éligible.

### Référent professionnel de la formation

Professionnel de l'exploitation qui assure la continuité du déroulement de la formation, la cohérence des enseignements des intervenants professionnels, le suivi pédagogique des stagiaires. Il supervise les ateliers pratiques et leurs évaluations à chaque module.

### Directrice de recherche

#### Isabelle Marinone

Universitaire qui accompagne les stagiaires dans leur recherche et dans l'écriture de leur mémoire. Elle assure un suivi régulier et évalue la qualité de la recherche. Son intervention est complétée par celle d'un exploitant expérimenté, possédant une grande connaissance du secteur, qui intervient ponctuellement pour orienter les sujets proposés par les stagiaires sur les problématiques et les enjeux du secteur, et les conseiller sur les lectures ou les personnes ressources, professionnels du secteur à consulter.

Docteure de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Maîtresse de conférences en Histoire du Cinéma à l'Université de Bourgogne, et chercheuse au sein du laboratoire de recherche Georges Chevrier (UMR CNRS). Elle enseigne l'histoire et l'esthétique du cinéma dans le cadre universitaire. Depuis 2010, elle dirige les mémoires à La Fémis pour la formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique.



## parcours complet - parcours personnalisé

### **Roxane ARNOLD**

Directrice de la distribution, Pyramide Distribution

### **Fabienne AUDOIN**

Responsable Ressources Humaines, Les cinémas Pathé

### **Guillaume BACHY**

Président de l'AFCAE, directeur Cinéma Du Palais (Créteil, 94)

### **Emmanuel BARON**

Directeur de l'entente de programmation VEO

### **Christine BEAUCHEMIN-FLOT**

Directrice-programmatrice, Le Sélect (Antony, 92)

### **Youen BERNARD**

Exploitant, Programmateur, Artec (33)

### **Corentin BICHET**

Directeur de l'exploitation, CNC

### **Frank BILLARD**

Maire-adjoint à la Culture, (Chelles, 77)

### **Béatrice BOURSIER**

Déléguée générale, SCARE

### **Mélissa CHARLES**

Consultante marketing et communication digitale

### **Pauline CHASSERIAU**

Déléguée Générale ACAP, Pôle images Hauts-de-France (Amiens, 80)

### **Sylvie DA ROCHA**

Programmatrice Le Zola (Villeurbanne, 69)

### **Aurélien DAUGE**

Directeur Adjoint des ventes Gaumont

### **Marie-Christine DESANDRÉ**

Présidente Cinéo, Directrice, Le Loft Cinéma (Châtelleraut, 86)

### **Emmanuel DIDIER**

Chef de projet, développement des publics, ADRC

### **Arnaud DUMATIN**

Délégué Général, Festival La Rochelle Cinéma (17)

### **Erwan ESCOUBET**

Directeur des affaires règlementaires et institutionnelles, FNCF

### **Florence FAYET**

Directrice financière, Carrefour

### **Anne FAUCON**

Gérante Cinéma Utopia (Ponte-Sainte-Marie, 54)

### **Pierre GUYARD**

Producteur, Nord-Ouest Films

### **Annick HAEGEL**

Enseignante RH - Management, Dauphine, Société Altik

### **Jean-Fabrice JANAUDY**

Distributeur Les Acacias, exploitant Le Vincennes (94)

### **Sophie JARDILLIER**

Dir. adj. Dir. études, statistiques, prospective, CNC

### **Kira KITSOPANIDOU**

Maîtresse de conférence, Chercheuse, Univ. Paris 3

### **Laura KOEPEL**

Direct. action culturelle, Cinéma Le Vincennes (94)

### **Christian LANDAIS**

Délégué général et architecte-conseil, ADRC

### **Éric LAVOCAT**

Directeur & Consultant, Cabinet Hexacom

### **Benjamin LOUIS**

Directeur technique, Le Louxor (Paris 10)

### **Patrice LEMARCHAND**

Directeur, UGC Ciné Cité Les Halles (Paris 1)

### **Bassel MAKAREM**

Architecte, Linéaire A Architecture

### **Jean-Michel MARTIN**

Technicien, contrôle des salles d'exploitation, CST

### **Sarah MINSKI**

Responsable accompagnement des parcours professionnels, Mission Handicap, Audiens

### **Thierry MERANGER**

Enseignant de cinéma, critique Cahiers du Cinéma

### **Patrice MERLET**

Contrôleur de gestion, Les cinémas Pathé

### **Élise MIGNOT**

Directrice, Le Café des images (Hérouville-Saint-Clair, 14)

### **Dominique MULMANN**

Resp. Jeune public, Le Trianon (Romainville, 93)

### **Emmanuel PAPILLON**

Directeur d'exploitation, Le Louxor (Paris 10)

### **Maître Arnaud PÉLISSIER**

Avocat associé, cabinet VEDESI

### **Sylvain PICHON**

Programmateur, cinéma Le Méliès (Saint-Étienne, 42)

### **Judith REYNAUD**

Directrice, CinéParadis (Fontainebleau, 77)

### **Loïc RIEUNIER**

Adjoint au chef du service de l'exploitation, CNC

### **Elisabeth ROJAT-LEFEVRE**

Architecte, urbaniste et directrice du CAUE, 78

### **Édouard TUNC**

Responsable crédits aux Entreprises et partenariats, IFCIC

### **Juliette VIGOUREUX**

Fondatrice de la Base, consultante Shift Project

### **Clémence ZACHARIE**

Gérante et Directrice d'exploitation, administratrice FNCF et Cineo

*Ainsi que les nombreux et nombreuses exploitants et interlocuteurs institutionnels rencontrés lors des visites de cinémas franciliens et du voyage d'étude.*

## **1 STAGE 2 PARCOURS**

### **Le Parcours Complet diplômant**

Le stage est conçu initialement comme un parcours complet et diplômant. **Les candidats sont encouragés à s'inscrire au stage dans sa totalité afin de bénéficier de la cohérence des enseignements, de la complémentarité des exercices et de la dynamique collective.** La formation complète permet de valider 6 blocs de compétences et un mémoire, permettant la délivrance du titre à finalité professionnelle de direction d'exploitation cinématographique, niveau 7, équivalent Master.

### **Le Parcours Personnalisé certifiant (PP) ou le choix de blocs de compétences**

Le Parcours Personnalisé (PP) représente l'inscription et le suivi de certains blocs de compétences par le candidat. Le PP peut être choisi en raison de financements insuffisants, de charge de travail, de projet professionnel, d'une décision partagée avec l'employeur. Le jury d'admission peut aussi, sur l'étude du dossier ou à l'issue de l'oral, proposer aux candidats un parcours personnalisé mieux adapté à leur profil et à leur projet professionnel. Le parcours est personnalisé *in fine* après discussion entre le Chef de projet et le candidat.

3/4 répartitions fréquentes sont ci-dessous proposées (d'autres combinaisons étant possibles selon les profils) :

**1. le suivi des blocs 1,2 :** Programmer et Animer un établissement cinématographique (B1) ; Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme (B2)

**2. le suivi des blocs 3,4 :** Diriger les affaires administratives et financières (B3) ; Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique (B4)

**3. le suivi des blocs 5,6 :** Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable (B5) ; Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable (B6)

**4. le suivi des blocs 3,4,5,6 :** Diriger les affaires administratives et financières (B3) ; Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique (B4) ; Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable (B5) ; Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable (B6)

**Chaque bloc de compétences validé débouche sur l'obtention d'un certificat de compétences valable pour l'obtention du diplôme.**

Les personnes en parcours personnalisé sont aux côtés des 12 stagiaires du parcours complet lors des modules organisés à la Fémis. C'est pourquoi, afin de garantir des conditions de formation optimales, le nombre d'inscrits par blocs de compétences en parcours personnalisés est compris entre 4 à 6 stagiaires.

Les modules 1 et 2 (Fondamentaux du cinéma) sont obligatoires pour l'ensemble des stagiaires.

Les modules 9 (Voyage d'étude) et 14 (Voyage au Congrès des exploitants) sont ouverts aux parcours personnalisés à la demande, mais non obligatoires.

### **Parcours personnalisé et bloc de compétences n°6**

Pour toute demande d'inscription individuelle au bloc 6, une validation préalable des blocs 3 et 4 est nécessaire ou doit être en cours d'obtention, et faire l'objet d'une validation par la Fémis.

### **Parcours personnalisé et mémoire de recherche**

Le suivi et les heures d'enseignement du mémoire peuvent être proposés après validation préalable ou en cours d'obtention des 6 certificats et fait également l'objet d'une validation par la Fémis.

### **Parcours personnalisé et obtention du diplôme**

Le candidat ayant suivi les parcours personnalisés doit valider les 6 blocs de compétences et le mémoire de recherche afin d'obtenir le diplôme de Directeur d'exploitation cinématographique. Exemple d'une validation possible du diplôme sur deux années :

- **L'année N**, un stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2 ;
- **L'année N+1**, lors d'un nouveau parcours personnalisé, il peut obtenir la validation des 3 blocs manquants (soit les 4, 5, 6) et produire un mémoire de recherche pour l'obtention du diplôme.

**Ou**

- **L'année N**, un stagiaire valide le parcours personnalisé suivant : blocs 1, 2 ;
- **L'année N+1**, il privilégie, au regard d'une expérience professionnelle certaine, de démontrer sa maîtrise des 3 blocs de compétences 4,5,6 manquants et valide le diplôme via un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : <https://www.femis.fr/presentation-fp-vae-dec>.

Les blocs de compétences sont indiqués en page 3. Vous y trouverez le contenu plus détaillé de chaque bloc identifié par une couleur (certaines séances peuvent être transversales).

Le déroulé global 2023-2024, session en cours, est page 15. Le programme 2024-2025 sera disponible sous peu.

## pré-requis

→ Avoir un projet s'insérant dans son activité professionnelle et correspondant aux objectifs visés par la formation.

**Et**

→ Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique\* privée ou publique : directeur junior, directeur adjoint ou assistant directeur, directeur technique, responsable de programmation, responsable technique, responsable d'exploitation, chef d'équipe...

**Et**

→ Posséder un diplôme de niveau 5 (EU) / Bac +2 validé minimum.  
À défaut de ce niveau, justifier d'au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions à responsabilité managériale dans l'exploitation cinématographique\*.

*\* Vous venez de la filière cinéma (programmation, distribution, festivals, production...) et envisagez une reconversion ne répondant pas à la totalité des pré-requis ? Contactez le Chef de projet avant de candidater. Cette formation n'est pas conçue pour une reconversion. Le public prioritaire reste celui de l'exploitation, mais des exceptions peuvent être envisagées en fonction du parcours et du projet exposé.*

## modalités d'inscription session 2024-2025

Présentez votre candidature à partir du **19 septembre 2023** :

- 1. Parcours complet** : créez votre **★ compte candidat ★**  
**Parcours Personnalisé** : créez votre **★ compte candidat PP ★**  
Conservez vos identifiants. Vous recevrez un lien d'activation par e-mail pour débiter votre inscription.
- 2. Complétez le formulaire et téléversez les éléments suivants** :
  - une lettre de motivation comportant la description du projet professionnel (ce qui motive votre souhait de vous former, vos objectifs professionnels, votre projet d'exploitation ainsi qu'une ou plusieurs pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire) (1-3 pages, PDF).
  - un CV à jour (1-2 pages, PDF).
  - *facultatif* : 1-2 lettre(s) de recommandation, a fortiori de l'employeur ou encadrant.e, si votre formation est soutenue par votre hiérarchie / gérance (PDF).
  - une photo d'identité numérique (JPG)
  - le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 JPG)
- 3. Une fois les champs complétés et documents versés, vérifiez-les et validez votre dossier.**

**Date limite d'inscription** : **lundi 12 février 2024** (inscription, téléversement des docs, minuit).

**Résultats de la 1<sup>ère</sup> délibération** : **jeudi 21 février 2024** (par e-mail).

**Oraux d'admission** : **mardi 27 et mercredi 28 février 2024.**

Les entretiens durent 20 minutes et, sauf situation sanitaire contraignante ou éloignement ultra-marin, ils se déroulent en présentiel à La Fémis.

Il s'agit d'une rencontre-discussion pour permettre d'apprécier votre motivation, de mieux comprendre votre projet d'évolution professionnelle et d'aborder la ou les pistes de sujet ou champs de recherche pour le mémoire.

**Résultats de la 2<sup>ème</sup> délibération** : **jeudi 29 février 2024** (par e-mail).

## coût de la formation

### Nombre de participants :

- **Parcours Complet diplômant** : 12 stagiaires
- **Parcours Personnalisés certifiant (PP)** : 4 à 6 stagiaires par bloc de compétences.  
1 candidat peut choisir 1 à 4 blocs de compétences par année.

**Nombre d'heures du parcours complet** : 383 heures (59 jours discontinus)

**Rythme de la formation** : 15 modules de 3 à 4 jours/semaine

### Coût pédagogique par participant :

- **Formation complète (Parcours Complet diplômant)** : 9 958 € TTC
- **Parcours Personnalisés (PP)** : taux horaire 30 € HT/TTC.  
Exemple d'un Parcours Personnalisé, Bloc 3 et 4 : 2 940 € TTC

**Frais annexes** : Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement dans la cadre des voyages d'étude et du Congrès **ne sont pas pris en charge par La Fémis** et sont à ajouter au coût pédagogique.

Pour plusieurs dispositifs de financement, l'indemnisation des frais annexes est à demander en même temps.

Informations susceptibles de modifications d'ici le 12 février 2024, date de clôture des inscriptions.

## financement de la formation

Nullle démarche nécessaire avant la sélection, sauf échéance imposée par les financeurs. Il vous est toutefois conseillé de vous renseigner via les liens ci-dessous et en nous contactant, pour prévoir les modes de financement les mieux adaptés à votre situation en vue d'initier les demandes après l'oral d'admission :

- **Le stage est éligible au CPF** [[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)].
- **Les employeurs peuvent abonder** le financement par CPF de leurs salariées via la plateforme **EDOF** [<https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/>]. Ils peuvent consulter l'Afdas sur la manière de recourir à leur plan de développement des compétences.
- **Vous êtes salariée en voie d'évolution de parcours ou reconversion (cf pré-requis) ?**  
Vous êtes peut-être éligible à un **Projet de transition professionnelle** [[Projet de transition professionnelle - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://Projet.de.transition.professionnelle-Ministere.du.Travail,du.Plein.emploi.et.de.l'Insertion(travail-emploi.gouv.fr))], dispositif reprenant les bases du congé individuel de formation (possibilité dans certains cas d'indemnisation du salaire pendant la formation).  
Financement par opérateur régional : **Transitions-Pro** [[www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region](http://www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region)].

- **Vous êtes salarié**, intermittent, artiste-auteur, etc..., consultez l'**Afdas** : [www.afdas.com/particuliers/conseil-financement](http://www.afdas.com/particuliers/conseil-financement). Ainsi que le calendrier des commissions Afdas Artistes-Auteurs [[www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs](http://www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs)].
- **Vous êtes fonctionnaire**, consultez votre administration pour connaître la procédure CPF public : [www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-prives](http://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-prives).
- **Vous êtes gérant non salarié**, vous pouvez consulter l'**AGEFICE** : [Les critères de financement de l'année 2023 | FAF AGEFICE \(communication-agefice.fr\)](http://www.agefice.fr)
- **Vous êtes bénévole**, sous conditions vous pouvez faire créditer des heures de CPF au titre de votre bénévolat par le **Compte d'Engagement Citoyen**. Échéance au 30 juin de l'année pour faire valoir les heures de l'année précédente : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>
- **Vous êtes demandeur d'emploi**, consultez votre conseiller **Pôle Emploi** [[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)] sur les dispositifs accessibles et les **aides régionales** le cas échéant.
- **Vous êtes en situation de handicap**, consultez l'**Agefiph** [[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)] sur les aides accessibles et contactez-nous en cas de besoins spécifiques pour mieux vous accueillir.

## données légales sur le titre visé

Le titre à finalité professionnelle de directeur d'exploitation est enregistré sous le numéro de Code RNCP 38040, codes NSF 323 et 335p auprès du Répertoire National des certifications Professionnelle par décision de France Compétences du 20/09/2023 jusqu'au 20/09/2028, publié au [JO du 22/09/2023](http://www.legifrance.gouv.fr/jo/2023/09/22).

Le référentiel de compétences est disponible ici : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38040/>.

Chaque validation d'un bloc de compétences permet d'obtenir un certificat comptant pour le titre entier. Le titre est délivré par la capitalisation des 7 certifications et la validation du mémoire de recherche soutenu par le jury de diplôme.

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel voulant se perfectionner et acquérir de nouvelles pratiques professionnelles :

- dans le domaine du scénario : *Atelier scénario ; Expertiser un scénario de fiction cinéma ; Initiation à l'adaptation de romans ; Du court au long ;*
- dans le domaine du documentaire : *Atelier documentaire ; Initier et concevoir un projet de documentaire ;*
- dans le domaine de l'exploitation cinématographique : *Direction d'exploitation cinématographique ;*
- dans le domaine de la série : *Expertiser un scénario de fiction de série ; Création de bible littéraire dans le cadre de la création d'une série ;*
- dans le domaine de la production : *Savoir constituer un dossier de financement de production.*

3 formations : *Atelier scénario, Atelier documentaire et Direction d'exploitation cinématographique* mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP de niveau 7 (EU) équivalent Master / Bac+5, accessible également dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

### **Accueil des personnes en situation de handicap**

Si vous présentez un handicap moteur, auditif ou visuel ou autre, La Fémis s'efforce de garantir votre accueil et votre parcours dans les meilleures conditions : mobilité au sein de l'établissement, matériel applicatif pour les stagiaires et intervenants, ou toute autre solution adaptée.

Afin de préparer votre venue, n'hésitez pas à contacter le Référent handicap : [referent.handicap@femis.fr](mailto:referent.handicap@femis.fr).

[Plus d'infos sur l'accueil des personnes en situation de handicap.](#)

### **Contacts Formation Professionnelle - Direction d'exploitation cinématographique**

Luigi MAGRI, Chef de projet : 01 53 41 21 41 - [l.magri@femis.fr](mailto:l.magri@femis.fr)

Anne ELKAIM, Assistante Formation Professionnelle : 01 53 41 21 61 - [a.elkaim@femis.fr](mailto:a.elkaim@femis.fr)

## programme et calendrier 2024-2025

Date DECS		Module / Bloc		Matin	Après-midi	Soirée	nb h/module
juin 2024	mardi 18	1	<b>Rentrée</b> Fondamentaux de l'exploitation I (tronc commun) <b>B1</b> Programmer et Animer un établissement cinématographique	Présentation : équipe, stagiaires, programme	Géographie des cinémas		26
	mercredi 19			Visite de l'école	Intro. à l'ex. Présentation de salle		
	jeudi 20			Formes juridiques de l'exploitation	Analyse de film I	Film d'ouverture	
	vendredi 21			Analyse de film II	Analyse de film III	Présentation du cycle Ex. Animation de séance	
août	mardi 20	2	Fondamentaux de l'exploitation II (tronc commun) <b>B5</b> Gérer l'équipement technique, la sécurité, l'accessibilité dans une démarche éco-responsable I	Visites de cinémas - histoire	Ex. Présentation orale de son cinéma		26
	mercredi 21			Histoire de l'exploitation des origines aux multiplexes	Histoire de l'exploitation : les enjeux contemporains	Projets innovants : reconquête des publics, mobilités douces...	
	jeudi 22			Développement durable : Introduction et enjeux	Atelier : La Fresque du cinéma	Visite de cinéma	
	vendredi 23			§ Travail sur le mémoire 1	§ Travail sur le mémoire 2 + consignes pr le 16		
septembre	mardi 17	3	<b>B3</b> Diriger les affaires administratives et financières	Comptabilité 1/3	Compte d'exploitation 1/2	Ex. Animation d'une séance 1	27
	mercredi 18			Visite de cinéma: Pathé Vilette, technologies de projection	Politique tarifaire	Ex. Animation d'une séance 2	
	jeudi 19			Comptabilité 2/3	Outils de suivi de gestion	Ex. Animation d'une séance 3	
	vendredi 20			§ Travail sur le mémoire 3	§ Travail sur le mémoire 4		
octobre	mardi 15	4	<b>B4</b> Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique I	Stratégie Ressources Humaines	Organisation du travail	Visite de cinéma	28
	mercredi 16			Management : direction d'une équipe I	Management : direction d'une équipe II	Ex. Animation d'une séance 4	
	jeudi 17			Management : direction d'une équipe III	Management : direction d'une équipe IV	Ex. Animation d'une séance 5	
	vendredi 18			§ Travail sur le mémoire 5	§ Travail sur le mémoire 6		
novembre	mardi 12	5	<b>B4</b> Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique II	Droit du travail	Convention collective	Ex. Animation d'une séance 6	30
	mercredi 13			Équipe : profils de poste	Équipe : Planning	Ex. Animation d'une séance 7	
	jeudi 14			Prévention des risques psyco-sociaux au travail I	Prévention des risques psyco-sociaux au travail II	Ex. Animation d'une séance 8	
	vendredi 15			Inclusion et salariés en situation de handicap	§ Travail sur le mémoire 7		
décembre	mardi 10	6	<b>B1</b> Programmer et Animer un établissement cinématographique II	Production et économie du cinéma	Distribution d'un indépendant	Ex. Animation d'une séance 9	27
	mercredi 11			9h des Halles + visite de UGC Cité Ciné Les Halles	Organisation d'un festival	Ex. Animation d'une séance 10	
	jeudi 12			Distribution d'un studio	Publics : socio-économie	Ex. Animation d'une séance 11	
	vendredi 13			§ Travail sur le mémoire 8	Bilan du stage 1/3	§ Travail sur le mémoire 9	
janvier 2025	mardi 7	7	<b>B1</b> Programmer et Animer un établissement cinématographique III	Comptabilité 3/3	Évaluation ex. Stratégie RH		27
	mercredi 8			Programmation d'un circuit régional	Programmation d'un circuit national	AP Ex. Stratégie Animation	
	jeudi 9			Programmation d'une salle indépendante	Atelier de programmation	Ex. Animation d'une séance 12	
	vendredi 10			Outils de programmation numérique	Ex. Animation d'une séance 13		
février	mardi 4	8	<b>B1</b> Programmer et Animer un établissement cinématographique IV	Retour évaluation ex. Programmation	Missions, soutien et médiation d'une association régionale	Ex. Animation d'une séance 14	28
	mercredi 5			Politique et stratégie d'animation	Atelier stratégie d'animation	Ex. Animation d'une séance 15	
	jeudi 6			Animations et médiation publics jeunes et dispositifs	Atelier : construire un projet de territoire pour et avec les publics	Visite de cinéma	
	vendredi 7			§ Travail sur le mémoire 10	§ Travail sur le mémoire 11		
mars	mardi 4	9	<b>B6</b> Voyage d'étude	Présentation : Voyage d'étude & ADRC			22
	mercredi 5			Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres	
	jeudi 6			Visites & rencontres	Visites & rencontres		
	vendredi 7			§ Travail sur le mémoire 12	§ Travail sur le mémoire 13		
avril	mardi 1	10	<b>B2</b> Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme	Stratégie de communication	Atelier : stratégie de communication	Ex. Animation d'une séance 16	30
	mercredi 2			Webmarketing digital & communication	Atelier : data	Évaluation ex. Politique d'animation distanciel	
	jeudi 3			Réseaux sociaux	Atelier : réseaux sociaux	Cycle Animation retour d'évaluation PP B1	
	vendredi 4			Offres de services digitaux des Agences	Eco-responsabilité et communication		



avril	lundi	28	B6 Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable	Missions de la FNCF	Bilan stage 2/3	28		
	mardi	29		Missions du CNC Soutiens et aides publiques	Étude de marché - Cabinet d'étude		Consignes de l'ex. DSP	
	mercredi	30		Boîte à outils gestion de projet / Gestion d'un projet immobilier	Compte d'exploitation 2/2			
mai	mardi	6		Politique environnementale des collectivités et logiques de soutien aux salles de cinéma (distanciel)	Architecture & Développement durable (distanciel)			
	mercredi	7		§ Travail sur le mémoire 14 (distanciel)	§ Travail sur le mémoire 15 (distanciel)			
juin	mardi	3		B5 Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable	Comment équiper une salle de cinéma Conséquences de choix techniques Visite d'une cabine		Projet immo/sécurité/accessibilité	Fin de parcours Bilan PP B1/B2 (distanciel)
	mercredi	4			Sécurité accessibilité		Evaluation Ex. Compte d'exploitation	Fin de parcours Bilan PP B3/B4
	jeudi	5			Éco-responsabilité du cinéma 1		Éco-responsabilité du cinéma 2	
	vendredi	6			§ Travail sur le mémoire 16		§ Travail sur le mémoire 17	
juillet	mardi	1		B6 Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable	Exercice Répondre à une DSP : présentation et travail par équipes		Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes
	mercredi	2	Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes		Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes		
	jeudi	3	Exercice oral DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes		Exercice oral DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes	Fin de parcours Bilan PP B5/B6		
	vendredi	4	§ Travail sur le mémoire 18		§ Travail sur le mémoire 19			
septembre	lundi	15 ou 22	80ème Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français  dates 2025 à confirmer	Prévoir votre arrivée avant 15h pour check-in hôtel et retrait de l'accréditation	16h Retrait accréditation 16h30 Présentation du Congrès 18h Projection au choix	20h Projection 22h Projection		
	mardi	16 23		9h Tour des stands prestataires 10h Commissions de branches 12h15 Tour des stands prestataires	15h Forum de discussion 17h30 Missions de l'IFCIC	21h30 Projection		
	mercredi	17 24		9h Tour des stands prestataires 10h Débat avec les pouvoirs publics	15h Table-ronde thématique 17h30 Débriefing du Congrès	19h Projection Soirée distributeur (facultatif)		
	jeudi	18 25		9h30 Line-Up des éditeurs de films	15h Line-Up des éditeurs de films (facultatif)			
novembre	mercredi	12	Soutenance des mémoires de recherche	§ Préparation à la soutenance	§ Répétition individuelle à la soutenance	18		
	jeudi	13		§ Soutenances du mémoire	§ Soutenances du mémoire			
	vendredi	14		§ Soutenances du mémoire	§ Délibérations et résultats		Bilan final du stage	

#### Légendes

Contenu Transversal : Fondamentaux, Voyage d'études

**B1** Programmer et Animer un établissement cinématographique

**B2** Communiquer sur son établissement et son programme

**B3** Diriger les affaires administratives et financières

**B4** Piloter et Animer les ressources humaines d'une exploitation cinématographique

**B5** Gérer l'équipement technique et assurer la sécurité, l'accessibilité d'une exploitation cinématographique dans une démarche éco-responsable

**B6** Conduire le développement d'un établissement cinématographique dans une démarche éco-responsable

Complément aux 6 blocs de compétences : Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle

Calendrier prévisionnel susceptible de modifications

Contacts : Fémis, Service de la formation continue : Tél. : 01 53 41 21 61 - Anne Elkaim : a.elkaim@femis.fr - Luigi Magri : Lmagri@femis.fr



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40  
formation.continue@femis.fr • www.femis.fr 